

UNIVERSITE LAVAL

 'Université Laval organisait, il y a quatre ans, pour les congrégations de Frères, un cours universitaire modelé sur l'enseignement secondaire moderne français. Elle donnait à ces cours des règlements spéciaux et un programme très étendu, divisé en deux séries : littérature-philosophie et sciences-mathématiques, donnant chacune droit à un diplôme spécial.

Un article du règlement porte que ces diplômes ne seront conférés qu'aux membres des congrégations enseignantes déjà pourvus, conformément à la loi provinciale de l'Instruction publique, d'un brevet de capacité du degré académique.

Les Frères Maristes furent les premiers à vouloir jouir des avantages de cette création nouvelle et ils obtinrent leur affiliation le 15 décembre 1909.

Trois autres congrégations s'empressèrent de les imiter : les Frères de la Croix de Jésus, de Rimouski, les Frères de l'Instruction chrétienne, de Laprairie, et les Frères de la Congrégation de Sainte-Croix, de Saint-Laurent.

Or, les premiers candidats au diplôme d'enseignement secondaire moderne (série littéraire) viennent de subir d'une manière brillante leurs derniers examens à l'Université Laval. Les heureux lauréats sont au nombre de quatre et appartiennent à la Congrégation des Frères Maristes. Ce sont les CC. FF. Louis-Marius, Louis-Ignace, Ange-Émile et Joseph-Martien.

L'examen universitaire portait sur les matières suivantes : pédagogie, histoire du Canada, composition française, auteurs français, droit commercial, version anglaise, thème anglais, composition anglaise, philosophie ; mais les candidats avaient déjà subi, sous le contrôle de l'Université, des examens très